

N°23

Mars  
2026

L'ÉCHO DE  
*Veaugues*



## Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Nous arrivons aujourd'hui au terme de ce mandat. Même si le passage de la conception à la réalisation a parfois nécessité du temps, nous avons pu mener à bien les projets qui nous semblaient essentiels, en tenant compte des priorités de notre commune.

Ainsi, plusieurs réalisations importantes ont vu le jour : les travaux du réseau d'eau, l'extension du réseau d'assainissement et la station d'épuration, le début du réaménagement de la salle des fêtes, les travaux à l'école et à la garderie, ainsi que la rénovation des toitures des bâtiments communaux notamment.

Les élus peuvent légitimement être satisfaits du travail accompli. La fonction est exigeante, souvent prenante, mais profondément motivante. Je le rappelle souvent : un maire n'est rien seul. L'action municipale repose avant tout sur un véritable travail d'équipe, où chaque élu a sa place et une mission précise, toujours guidée par l'intérêt général et le service rendu à la commune.

Ce mandat a également été marqué par plusieurs crises majeures. La pandémie de la Covid-19, suivie par le début de la guerre en Ukraine, a entraîné une hausse très importante des coûts de l'énergie et de certaines matières premières, notamment dans le cadre des travaux publics. À cela s'est ajoutée la situation budgétaire nationale, qui impose aujourd'hui de fortes contraintes aux finances des collectivités locales.

L'ensemble de ces événements a contraint notre commune à adopter une gestion particulièrement rigoureuse et responsable. Tous les investissements engagés ont pu être réalisés sans alourdir l'endettement communal et sans augmenter la fiscalité. Les taux d'imposition sont restés inchangés, témoignant de notre volonté de préserver le pouvoir d'achat des habitants.

La récente cérémonie des vœux a été l'occasion de remettre à nos agents des médailles du Travail : argent (20 ans) à Emmanuel Malbé et or à Franck Velluet (35 ans) au service de la commune.

Je tiens également à souhaiter une excellente retraite à Franck, qui va quitter prochainement ses fonctions. Je le remercie sincèrement pour son investissement et son travail.

Enfin, à l'approche des élections municipales de 2026, il m'apparaît important de vous informer des évolutions récentes du mode de scrutin. Les règles électorales ont évolué pour les communes de moins de 1 000 habitants. Désormais, les élections municipales se déroulent au scrutin de liste, avec des listes de candidats respectant la parité entre les femmes et les hommes. Le panachage n'est plus autorisé : chaque électeur vote pour une liste complète, sans modification possible. Ces nouvelles modalités visent à renforcer la lisibilité et l'équilibre de la représentation au sein des conseils municipaux.

Je tiens enfin à remercier l'équipe d'élus qui se retroussent les manches pour faire vivre ce bulletin municipal. Écrire, relire, coordonner... c'est du travail de l'ombre mais essentiel pour faire circuler l'information et assurer le lien avec vous. Bravo et merci !

Je vous souhaite une belle lecture et reste, avec l'équipe municipale, à votre écoute.

Votre maire,

Jean-Yves Pelé



## Sommaire

Le mot du Maire .....	2
Vie municipale.....	4
L'école .....	4
Patrimoine de la commune.....	6
Bâtiments communaux .....	6
Réseaux et communication .....	6
Forêt et environnement.....	6
Du nouveau à Veaugues.....	7
La pharmacie déménage ! .....	7
Des pizzas à déguster.....	7
Ça s'est passé dans notre commune .....	8
Festi'Veaugues.....	8
Cérémonies officielles.....	8
À l'attention des enfants et des anciens .....	9
À vos agendas !.....	9
État civil 2025 .....	9
L'eau et l'assainissement.....	10
Comptes Eau & Assainissement 2024.....	10
Eau .....	11
Assainissement .....	11
Le nouveau mode de scrutin pour les communes de -1000 habitants .....	13
À la découverte des... Abeilles.....	15
Des ruches au service de la biodiversité communale.....	15
Frelon asiatique : enjeux et action de printemps .....	17
Élargissons notre horizon .....	19
Adresses utiles.....	20

Les adresses utiles ont été mises à jour en dernière page.

Crédits photos : Yann Doucet (couverture : Le Moulin d'En Haut, page 8), Valérie Thomas (pages 4 & 5), Jean-Yves Pelé (pages 6, 8 & 11), Ludivine Giraldo (page 7), M. Fouquet (page 8), www.mimi-panda.com (page 9), Nicolas Boin (pages 14, 15, 16 & 17), Am Stram Ram (page 18).

# Vie municipale

## L'école

Les élèves, munis de leurs cartables tous neufs, ont repris le chemin de l'école le lundi 1<sup>er</sup> septembre dernier.

L'équipe enseignante reste identique sur le RPI :

- A Veaugues, Valérie THOMAS et Aurélie CHÊNE ont chacune accueilli dans leurs classes un effectif de 20 élèves réparti comme suit : 12 en petite section, 8 en moyenne section, 10 en grande section et 10 en CP.
- A Jalognes, la classe d'Estelle FOUCHER comptabilise un effectif de 21 élèves, complété d'un nouvel élève arrivé en fin d'année 2025
- A Vinon, Ulric BONNET a accueilli 17 élèves.

L'effectif du RPI reste quasi inchangé à celui de l'an passé avec 79 élèves dont 30 sont originaires de notre commune.



Les quelques activités extra-scolaires de la période 1 ont permis de découvrir la nature et réaliser des recettes culinaires. C'est ainsi que les élèves de l'école de Veaugues ont commencé la Semaine du goût en se rendant au Verger des Chaumes à Précy le 13 octobre pour y cueillir des pommes de variétés différentes. A l'issue de cette sortie, ont été réalisés de la compote et autre dessert à base de ce fruit mais surtout de la gelée de pommes à la vanille. Ils ont cuisiné un velouté de légumes d'automne et des rillettes de thon, dégusté des tartines de confiture de prunes, de cerises jaunes et de figues. L'intervention d'une maman leur a permis de préparer des ficelles picardes. Une autre leur a fait goûter des biscuits rapportés du Portugal.

Les élèves de l'école de Veaugues ont repris leur séance à la bibliothèque le jeudi de chaque quinzaine avec les bénévoles Sylvie, Corinne et Marie-Paule.

Tous les élèves du RPI ont fait une randonnée dans leur commune respective et les élèves de Mme CHÊNE sont allés rendre visite aux colocataires de la Maison Âge & Vie et réaliser des bricolages sur le thème d'Halloween.



En période 2, les élèves de Jalognes et Vinon se sont rendus à l'exposition FRMJC sur le thème de l'alimentation en novembre. Début décembre, les élèves de la Grande Section au CE2 ont participé à la rencontre USEP des Jeux collectifs à Saint-Satur et ceux de Veaugues se sont rendus aux Aix-d'Angillon pour assister au spectacle de Lili la souris musicienne de Frédéric LANGÉ.



Grâce à la trouvaille d'Olivier AUDRY lors de la réfection de la toiture de la mairie, les élèves de Veaugues ont pu assister à un exposé sur les chauves-souris proposé par Laurent ARTHUR du Muséum de Bourges. Un autre atelier a été proposé ensuite par le couvreur de la commune de Veaugues où les élèves ont pu graver sur des ardoises synthétiques qui ont ensuite été installées sur la couverture de la mairie.



En période 3, il est prévu que les élèves de Veaugues se rendent à l'Eden Cinéma à Cosne sur Loire.



L'aide aux devoirs a repris début novembre avec un nouvel aménagement du calendrier. Les 10 élèves pris en charge retrouvent désormais les bénévoles de l'Association Saint-Vincent-de-Paul tous les lundis de 17h00 à 18h00 dans les locaux de l'école (pour les plus jeunes) et de la bibliothèque (pour les plus grands).



L'Assemblée Générale de l'APE des P'tits Loups Garous a eu lieu le 30 septembre. Le bureau est complet et les nouvelles recrues sont motivées pour réaliser des manifestations en vue du financement des activités extra-scolaires proposées par les enseignants. Ainsi, elles ont proposé un marché de Noël le 19 décembre après-midi, suivi d'une soirée pyjama avec projection d'un dessin animé.

## Patrimoine de la commune

### Bâtiments communaux

À l'école, la pièce de stockage et de bricolage attenante à la salle de classe de Mme THOMAS a été toute réaménagée pendant l'été : réfection des murs, peinture et installation d'étagères.

Comme annoncé dans *L'Écho de Veaugues* n°22 de l'été dernier, la réfection des toitures de la mairie et de l'atelier municipal a eu lieu à l'automne. Olivier Audry a réalisé celle de la mairie en laissant une trappe pour permettre aux chauves-souris qui y logeaient de continuer à y vivre, tandis que l'entreprise Chopineau s'est occupée de celle de l'atelier municipal.



Des travaux réalisés par l'entreprise Berneau en novembre et décembre 2025 ont permis de refaire l'électricité de l'église afin que celle-ci soit aux normes.

### Réseaux et communication

La compétence relative au service public d'infrastructures de recharge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE) a été transférée au Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE 18) lors du conseil municipal du 4 novembre 2025. Cette compétence faisait déjà l'objet d'une délégation de service public et la délibération permet de mettre à jour ce transfert.

Le SDE 18 est en charge de la distribution publique d'électricité et de gaz pour les collectivités adhérentes mais peut proposer des compétences en plus pour les collectivités qui le souhaitent. L'intérêt de lui transférer la compétence relative aux IRVE permet notamment de promouvoir la mobilité électrique au niveau du département en définissant un schéma cohérent de déploiement de ces infrastructures sur le territoire.

### Forêt et environnement

L'état de l'assiette 2026 a été défini lors du conseil municipal du 18 septembre 2025. Les bois d'affouage, houpriers, taillis et arbres de qualité chauffage seront délivrés sur pied. Mme Christelle Desieux et MM. Dominique Joulin et Jean-Yves Pelé ont été désignés garants de la bonne exploitation des bois.

## Du nouveau à Veaugues

### La pharmacie déménage !

La pharmacie *La Valgicienne* a déménagé au centre bourg, en face de l'église. Des places de stationnement ont été matérialisées afin de faciliter les déplacements.



### Des pizzas à déguster

TOUS LES JEUDI DE 18H À 20H30 AU VALGICIEN

# PIZZA À EMPORTER

**La Gourmande Valgicienne**

BASE TOMATE	BASE CRÈME
<b>MARGARITA</b> 12€ TOMATE MOZZA ORIGAN	<b>FLAMME</b> 12€ CRÈME OIGNON LARDONS
<b>REINE</b> 13€ TOMATE MOZZA JAMBON CHAMPIGNONS ORIGAN	<b>SAVOYARDE</b> 16€ CRÈME OIGNON LARDONS REBLOCHON PATATE
<b>HAWAÏENNE</b> 13.5€ TOMATE MOZZA JAMBON ANANAS ORIGAN	<b>COCHONNE</b> 17€ CRÈME OIGNON LARDONS MOZZA ANDOUILLETTE
<b>CALZONE</b> 13.5€ TOMATE MOZZA JAMBON OEUF ORIGAN	<b>SAUMON</b> 16.5€ CRÈME MOZZA SAUMON FUMÉ ANETH CITRON
<b>CHORIZO</b> 13€ TOMATE MOZZA CHORIZO FORT ORIGAN	<b>CHEVRE MIEL</b> 13.5€ CRÈME MOZZA CHÈVRE MIEL ORIGAN
<b>4 FROMAGES</b> 15.5€ TOMATE MOZZA EMMENTAL BLEU CHÈVRE ORIGAN	
<b>4 SAISONS</b> 14€ TOMATE MOZZA ARTICHAUDS CHAMPIGNONS ORIGAN	

OLIVES ET SAUCES PIQUANTES OFFERTES SUR DEMANDE

02 48 72 48 04  
COMMANDES OUVERTES LE JEUDI TOUTE  
LA JOURNÉE POUR RETRAIT TOUTES LES  
30MIN À PARTIR DE 18H

## Ça s'est passé dans notre commune

### Festi'Veaugues

Comme tous les ans, Festi'Veaugues a organisé sa traditionnelle Brocante accompagnée de son Marché artisanal et gourmand le dimanche 3 août 2025.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le vendredi 17 octobre 2025, avec une modification du bureau :

- Nouveau Président : Benoit Pierre,
- Secrétaire : Agnes Grizard,
- Trésorière : Christine Raffestin.

Un peu de changement mais toujours le même esprit festif et l'arrivée de nouveaux visages !



La Saint-Vincent et la Saint-Blaise ont eu lieu le dimanche 1<sup>er</sup> février 2026.

### Cérémonies officielles

Le 14 juillet dernier, les habitants de la commune ont pu profiter du défilé des pompiers suivi du dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts. L'après-midi a accueilli la traditionnelle fromagée, la buvette tenue par les pompiers, puis la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice offert par la commune. La journée s'est conclue en beauté par le bal des pompiers.



Le soleil était présent le 11 novembre dernier pour commémorer l'armistice de la Grande Guerre.



## À l'attention des enfants et des anciens



L'arbre de Noël de la commune a eu lieu le 13 décembre dernier. Vers 15 heures, *La Compagnie des mots à la bouche* a présenté son spectacle *Le métier à rêver*. Un goûter a ensuite été proposé à l'ensemble des spectateurs puis le Père Noël est arrivé et a offert un cadeau provenant de la boutique Sancerre'lipopette aux 53 enfants concernés.

Pour les anciens, trois formules ont été proposées comme l'an passé. Ils pouvaient choisir entre le repas préparé par l'ESAT de Veaugues qui a eu lieu le 10 décembre, le colis distribué par l'équipe municipale le 19 décembre ou un bon d'achat chez les commerçants de la commune. Pour ceux qui résident à l'EHPAD, un colis acheté à la pharmacie leur a été offert.

## À vos agendas !

### Samedi 28 février 2026

Journée des chemins : nettoyage et entretien de l'ancienne ligne de chemin de fer, en partenariat avec l'association CODEVER. RDV au stade de Veaugues à 8h30.

### Dimanche 8 mars 2026

Randonnée pédestre, organisée par Festi'Veaugues en collaboration avec l'APE Veaugues-Jalognes-Vinon-Gardefort.

### Samedi 6 juin 2026

Spectacle d'hypnose avec Olivier Reivilo, mentaliste

### Dimanche 2 août 2025

Brocante avec marché artisanal et gourmand, organisés par Festi'Veaugues

## État civil 2025

### Naissances : 5 filles & 1 garçon dont :

- Adèle THEVENIN
- Joao VIEIRA VARGES DUTILLET

### Mariages

- Jeanne LAURENTIE & Lucas GUETAT le 19 septembre
- Nathalie PATAUD & Franck MATEOS le 20 septembre

### PACS

- Laura VELLUET & Kevin BESSEMOULIN le 16 août

### Décès

- Jean-Luc RAFFESTIN le 30 décembre 2024 (77 ans)
- Alain FOURNIER le 24 janvier (68 ans)
- André LOUIS le 27 janvier (91 ans)
- Jacqueline MILLERIOUX le 9 mars (76 ans)
- Janine CRISPYN le 4 mai (78 ans)
- Sébastien ROCHON le 2 août (53 ans)
- Geneviève PEZARD le 27 août (97 ans)

### Au sein des maisons Âge & Vie :

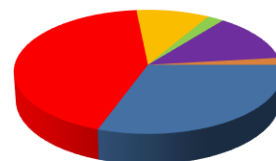
- Jeanne GAILLARD le 25 février (99 ans)
- Jeanne BROSSE le 22 juillet (101 ans)

# L'eau et l'assainissement

## Comptes Eau & Assainissement 2024

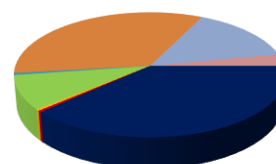
### Budget de fonctionnement – Dépenses

	Total réalisé €	%
Charges à caractère général	161 406,68	30,45
Charges de personnel et frais assimilés	227 984,82	43,00
Atténuations de produits	52 128,00	9,83
Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 767,92	2,22
Autres charges de gestion courante	67 107,98	12,66
Charges financières	9 734,99	1,84
<b>Total</b>	<b>530 130,39</b>	<b>100,00</b>



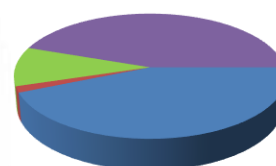
### Budget de fonctionnement – Recettes

	Total réalisé €	%
Résultat de fonctionnement reporté	399 036,67	38,08
Atténuations de charges	4 135,99	0,39
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 823,00	0,36
Produits des services, du domaine et ventes diverses	92 203,18	8,80
Impôts et taxes	5 917,00	0,56
Fiscalité locale	355 811,52	33,95
Dotations, subventions et participations	154 245,97	14,72
Autres produits de gestion courante	32 910,81	3,14
<b>Total</b>	<b>1 048 084,14</b>	<b>100,00</b>



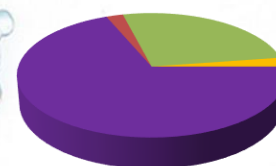
### Budget d'investissement – Dépenses

	Total réalisé €	%
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	105 285,31	43,62
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 823,00	1,58
Emprunts et dettes assimilées	24 481,77	10,14
Immobilisations corporelles	107 769,31	44,66
<b>Total</b>	<b>241 359,39</b>	<b>100,00</b>



### Budget d'investissement – Recettes

	Total réalisé €	%
Virement de la section de fonctionnement	350 000,00	68,75
Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 767,92	2,31
Dotations, fonds divers et réserves	135 308,58	26,58
Subventions d'investissement	12 037,00	2,36
<b>Total</b>	<b>509 113,50</b>	<b>100,00</b>



## Eau

Comme cela avait été signalé dans le dernier bulletin municipal, et suivant la décision prise lors du conseil municipal du 3 juillet 2025, la compétence de l'eau a été transférée au SIAEP de Sancergues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Les administrés ont dû recevoir un courrier de la SAUR courant du mois de janvier pour les informer de ce changement, leur donner les informations de contact et les aider à créer leur compte client en ligne. En cas de problème sur le réseau d'eau, l'ensemble des conseillers clientèle SAUR sont à votre écoute et à votre disposition au **03 58 71 30 00** (du **lundi au vendredi de 8h à 18h**).

**Pour toute urgence technique : 03 80 45 18 08 - accessible 24h/24 et 7j/7**

## Assainissement

La compétence de l'assainissement est pour le moment conservée par la commune de Veaugues.

L'inauguration de la nouvelle station d'épuration a eu lieu le 13 décembre dernier, en présence de Monsieur François Cormier-Bouligeon, Député, Monsieur Rémy Pointereau, Sénateur, Madame Sophie Chestier, vice-Présidente du Conseil Départemental du Cher, Madame et Messieurs les Maires des villages voisins ainsi que l'équipe municipale de Veaugues, Madame Florence Bon, directrice de l'activité hydraulique au sein de la Safege, Monsieur Rémi Robineau de l'entreprise ROBINEAU et quelques administrateurs du Crédit Agricole.



Il est rappelé aux habitants concernés par l'agrandissement du réseau d'assainissement qu'ils disposent d'un délai légal de deux ans après la réception des travaux (soit jusqu'à fin 2026) pour raccorder leurs résidences. Le formulaire de raccordement est disponible à la mairie.



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

Liberté  
Égalité  
Fraternité



ÉLECTIONS  
MUNICIPALES

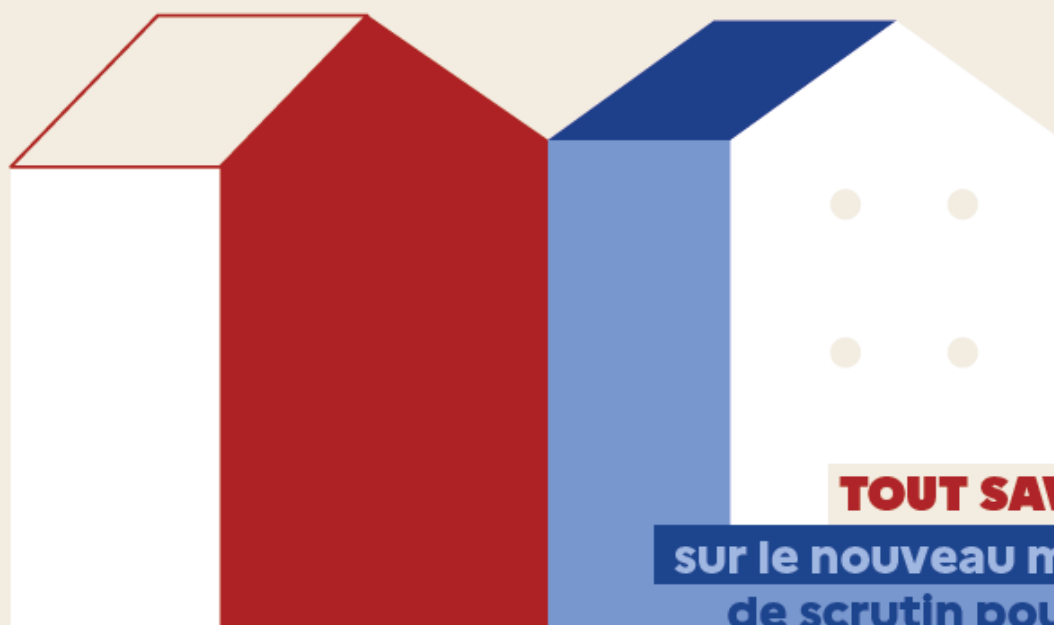


15 et 22 mars

2026

Allons  
Voter!

Liste paritaire,  
fin du panachage,  
bulletins de vote...



**TOUT SAVOIR**  
sur le nouveau mode  
de scrutin pour les

Communes de  
**- 1 000**  
habitants



## Le mode de scrutin change



### Scrutin paritaire

Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.



### Listes incomplètes possibles

Les listes peuvent comporter **au maximum deux candidats de moins** que l'effectif légal du conseil municipal.

## Ce qui ne change pas

Il n'est **pas obligatoire** de présenter une pièce d'identité au moment du vote.

**Vous n'élierez pas de conseillers communautaires.** Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.



### Fin du panachage

**Il n'est plus possible** d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

**Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.**

### Pour en savoir plus



## À la découverte des... Abeilles

### Des ruches au service de la biodiversité communale

Chaque hiver, notre commune accueille plusieurs ruches installées par Nicolas BOIN, apiculteur aux Aix d'Angillon. Durant la saison froide, les colonies d'abeilles trouvent ici un environnement calme, à l'abri des perturbations, leur permettant de traverser l'hiver dans de bonnes conditions.

Au-delà de cet hivernage, leur présence représente un véritable atout pour la biodiversité locale. Dès les premières floraisons du printemps, les abeilles s'activent dans nos jardins et vergers. Pruniers, cerisiers et autres arbres fruitiers bénéficient de leur passage, favorisant une pollinisation essentielle à la production de fruits et au maintien des équilibres naturels.



Le déplacement des ruches s'effectue toujours de nuit, lorsque toutes les abeilles sont rentrées. Cette organisation limite les pertes et évite de perturber la colonie. En période estivale, une ruche peut abriter jusqu'à 60 000 abeilles. Une seule reine y vit, pouvant pondre jusqu'à 2 500 œufs par jour et assurant ainsi le renouvellement constant de la colonie. Sa durée de vie est de trois à cinq ans. Afin de mieux suivre ses colonies, l'apiculteur identifie chaque reine par un point de couleur indiquant son année de naissance.

À l'intérieur de la ruche, le travail est parfaitement réparti. Les plus jeunes abeilles assurent la ventilation en battant des ailes pour maintenir une température stable et un taux d'humidité adapté à la bonne conservation du miel. Les butineuses, plus âgées, parcourent les environs dans un rayon inférieur à deux kilomètres afin de récolter le nectar. La proximité d'un point d'eau est également indispensable, notamment lors des fortes chaleurs estivales.

Lorsque le nectar est rapporté à la ruche, il contient encore une forte humidité. Les abeilles le transforment progressivement en miel en réduisant ce taux jusqu'à atteindre un niveau permettant sa conservation optimale. Selon les conditions climatiques et florales, une ruche peut produire entre 15 et 50 kg de miel par saison.



Au fur et à mesure du remplissage, l'apiculteur ajoute des « réhausses » afin d'augmenter la capacité de stockage. Certaines ruches sont équipées de balances connectées permettant de suivre l'évolution de la production et de déterminer le moment opportun pour la récolte. Les réhausses pleines sont ensuite retirées avec précaution, les abeilles étant délicatement écartées avant le transport vers le dépôt. Le miel y est extrait, puis son taux d'humidité est contrôlé afin de garantir sa qualité.

La récolte s'étend généralement du printemps jusqu'au 1er novembre. À l'automne, toutes les ruches sont ramenées au dépôt pour être entretenues et traitées contre les parasites, notamment les acariens, assurant ainsi la bonne santé des colonies pour la saison suivante.



Au-delà de la production de miel, les abeilles jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité et de notre agriculture locale. Grâce à la générosité de l'apiculteur, des pots de miel sont également partagés avec l'école et la maison Âge et Vie, permettant aux enfants comme à nos aînés de découvrir et savourer les richesses de notre territoire.

Cependant, malgré ce travail attentif et constant, les colonies restent fragiles. Depuis plusieurs années, la pression exercée par le frelon asiatique entraîne une augmentation préoccupante du taux de mortalité des abeilles.

👉 Un article dédié dans les pages suivantes vous informe sur ce prédateur et sur les actions mises en place pour protéger nos ruches.

## Frelon asiatique : enjeux et action de printemps

Depuis plusieurs années, le *Vespa velutina*, plus connu sous le nom de frelon asiatique, est présent sur notre territoire. Originaire d'Asie, il s'est progressivement installé en France et représente aujourd'hui une menace sérieuse pour les abeilles et plus largement pour la biodiversité.

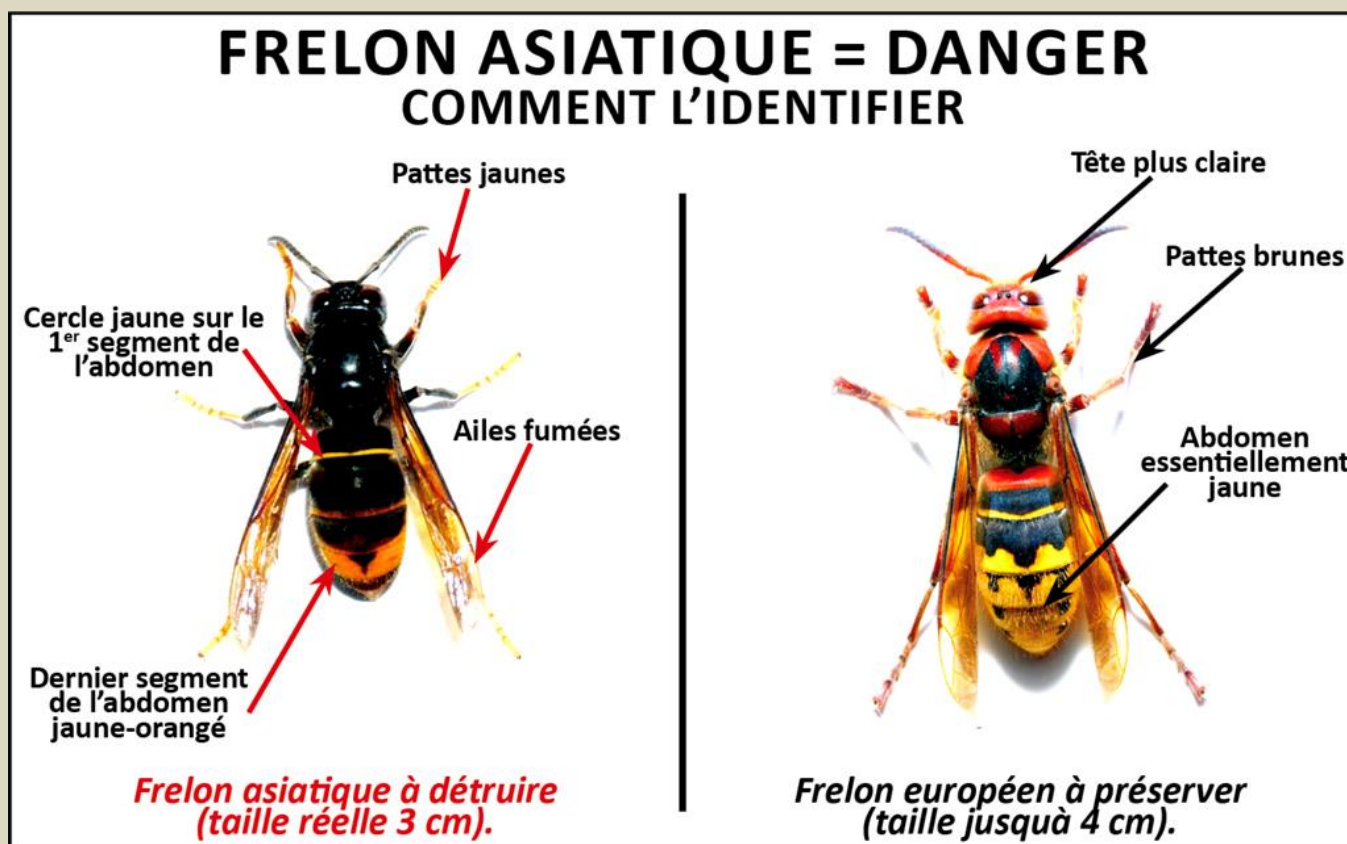
### Pourquoi est-il problématique ?

Le frelon asiatique se nourrit principalement d'insectes. Il se poste fréquemment à l'entrée des ruches pour capturer les abeilles en vol. Cette pression permanente affaiblit les colonies : stressées, les abeilles sortent moins pour butiner, ce qui réduit les réserves de miel et fragilise la ruche, notamment à l'approche de l'hiver.

Au-delà des ruchers, ce prédateur impacte aussi d'autres insectes pollinisateurs indispensables à nos jardins, vergers et cultures.

### Comment le reconnaître ?

Le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen. Il est majoritairement noir, avec une large bande orange sur l'abdomen et les pattes jaunes à l'extrémité (critère distinctif majeur).



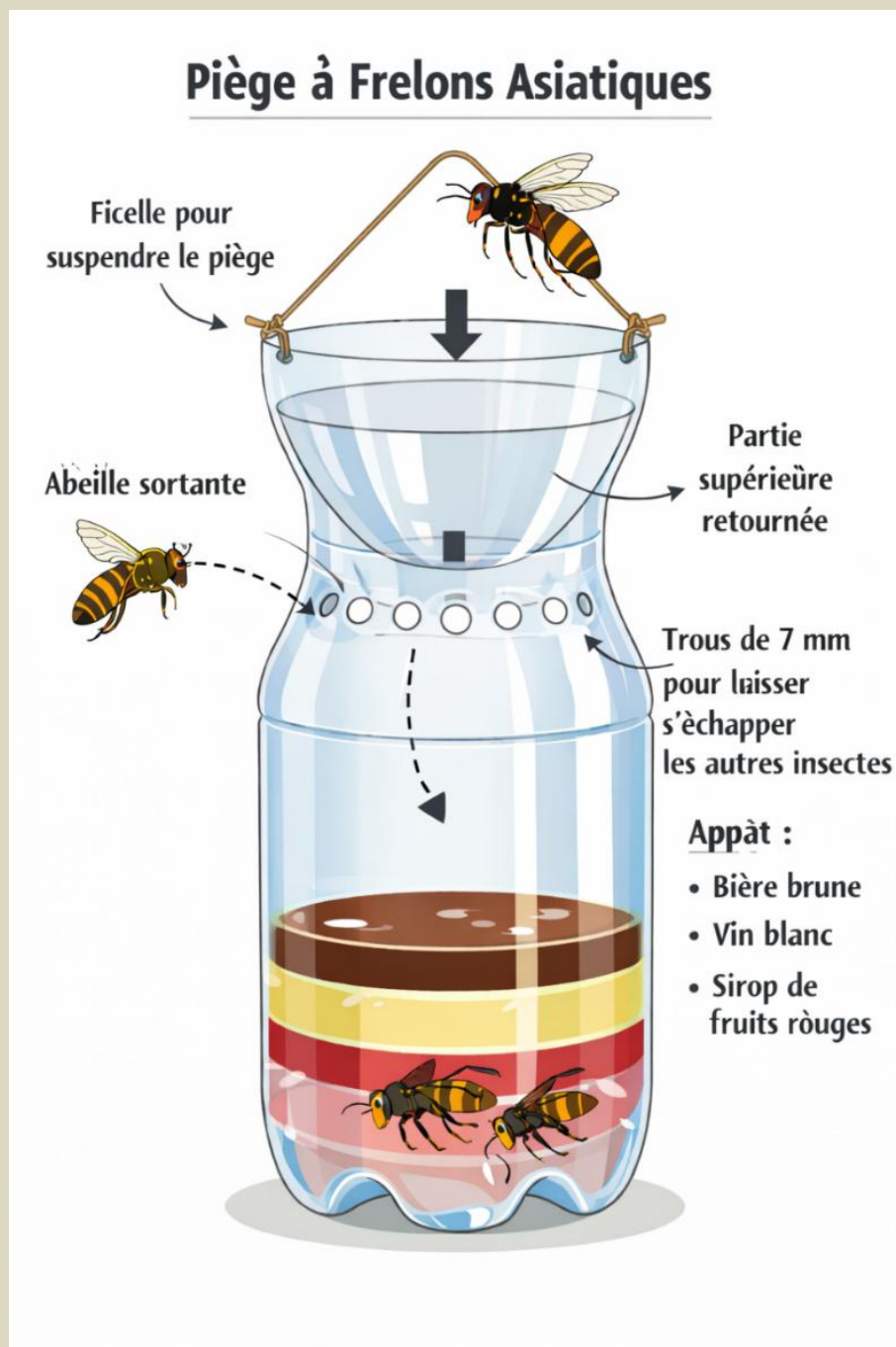
⚠ En cas de découverte d'un nid, **n'intervenez pas vous-même**. Contactez la mairie afin qu'une entreprise spécialisée procède à sa destruction en toute sécurité.

### Piégeage de printemps : une action préventive ciblée

La régulation par piégeage doit être **limitée et raisonnée**. La période la plus pertinente se situe entre **février et mai**, lors de la phase de fondation des colonies.

À cette période, les reines fondatrices sortent d'hivernation et recherchent un site pour établir un nid primaire. La capture d'une fondatrice empêche potentiellement la formation d'une colonie entière.

Voici un modèle simple de piège sélectif que les habitants peuvent fabriquer :



**Matériel :**

- 1 bouteille plastique vide (1,5 L)
- Un cutter ou des ciseaux
- De la ficelle
- Un appât sucré

**Fabrication :**

1. Coupez la bouteille au tiers supérieur.
2. Retournez le goulot pour former un entonnoir.
3. Suspendez le piège à environ 1,5 mètre du sol.
4. Percez 5/6 trous de 7 mm pour laisser s'échapper les abeilles et autres insectes

**Appât conseillé :**

- 1/3 bière brune
- 1/3 vin blanc (repousse les abeilles)
- 1/3 sirop de fruits rouges

Ce piège doit être suspendu à environ 1,5 mètre du sol, de préférence à proximité d'arbres en fleurs ou de zones fréquentées par les frelons.

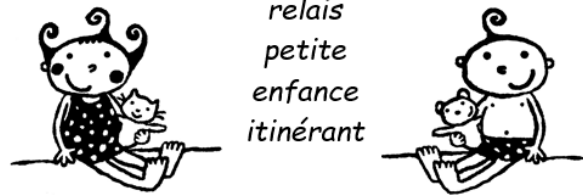
👉 **Vérifiez le piège tous les 8 à 10 jours et renouvelez l'appât si nécessaire.**

*Une action collective et responsable*

Le piégeage doit rester raisonné et concentré sur la période de printemps afin d'éviter d'impacter inutilement d'autres insectes. Chaque reine capturée au printemps peut empêcher la création d'un nid pouvant produire entre 3 000 et 10 000 individus en fin de saison.

**La lutte contre le frelon asiatique est l'affaire de tous. En restant vigilants et en agissant de manière coordonnée, nous pouvons contribuer à protéger nos abeilles, soutenir nos apiculteurs et préserver la biodiversité de notre commune.**

## AM STRAM RAM



Vous êtes parent d'un jeune enfant ou assistant maternel, venez découvrir le RPE...

L'association AM STRAM RAM propose des services gratuits pour les femmes enceintes, les parents, les assistants maternels et les enfants.

- Animations en matinée dans différentes communes du Sancerrois : Sancerre, Veaugues, Gardfort, Subligny, Le Noyer, Saint-Bouize, Thauvenay, Bué, Feux, Sury-En-Vaux et Sens-Beaujeu. L'enfant entre dans la socialisation par le jeu et l'échange, sous l'œil rassurant de l'adulte accompagnateur. Outre les assistantes maternelles et les parents, certains enfants viennent partager ce moment convivial avec leurs grands-parents, tantes, amis de la famille... Les plannings renseignant les passages du RPE sont disponibles en mairie.

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le territoire s'agrandit ! Nous vous proposerons également des animations dans les communes de Belleville, Sury-près-Léré, Boulleret et Vailly-sur-Sauldre.**

- Permanences administratives, l'après-midi, renseignant les parents sur les modes de garde du Sancerrois, l'embauche d'une assistante maternelle (déclaration d'embauche, contrat de travail, rupture...), sur rendez-vous.

**Bureau fixe** : Pôle petite enfance du Sancerrois, 241 avenue de Verdun, 18300 SANCERRE

Le relais propose des activités différentes : des intervenantes musique et yoga viennent régulièrement. Cette année, nous avons organisé des sorties à la médiathèque de Sancerre, dans les bois, dans des chèvreries, une chasse aux œufs, des spectacles, une sortie au parc, une sortie vendanges, des rando-poussette, une visite d'école, une sortie à la piscine de St Thibault...



Des temps sont aussi réservés aux assistants maternels : rencontres en soirée pour pouvoir échanger entre eux, après leur journée de travail, et des formations qualifiantes.

Renseignements auprès de l'animatrice : Angéla Morlat

☎ 06.02.10.90.23 — ✉ amstramram@gmail.com — 📘 Amstramram Rpe

Bureau de l'association :  
Présidente : Alexandra FOREST  
Vice-présidente : Cynthia RIBEIRO  
Trésorière : Camille VOISIN  
Secrétaire : Hélène Guyochin

## Adresses utiles

### Secrétariat de la Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Site internet de la commune :

☎ : 02 48 79 24 20

- lundi, mardi, jeudi & vendredi : 07h30-12h30 / 13h15-15h30
- mercredi : 07h30-12h30

« [www.veaugues.fr](http://www.veaugues.fr) »

### Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 26 21 (dans les locaux de la Mairie)

du lundi au vendredi de 08h45 à 12h15 & samedi de 10h15 à 11h45

### Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 23 39

mardi de 17h00 à 18h30 & vendredi de 10h00 à 12h00

### Boulangerie La Pause Gourmande

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 7h00-13h00 / 15h30-19h00
- dimanche : 7h00-13h00
- fermé le mercredi

### Café Le Valgicien

Horaires d'ouverture :

- mardi, jeudi, mercredi, vendredi : 7h00-14h00 / 16h30-19h00
- samedi : 8h30-14h00 / 16h30-19h00
- dimanche : 8h30-14h00
- fermé le lundi

### Epicerie Le Panier Sympa

Horaires d'ouverture :

- tous les jours sauf mercredi : 8h30-12h30 / 15h30-20h
- mercredi : 8h30 à 12h30

### Dr Barbouche

☎ : 02 48 79 27 16

### Pharmacie La Valgicienne

Un message précisant la pharmacie de garde est affiché à l'entrée de la pharmacie de Veaugues ainsi que sur son répondeur téléphonique

Pharmacie de garde la plus proche :

Horaires d'ouverture :

☎ Renseignements au 3237 (service payant)

- du lundi au vendredi : 09h00-12h30 / 14h30-19h00
- samedi : 09h00 - 12h30

### Déchetterie de Vinon

(<https://horaires-dechetteries.fr/nord-ouest/centre/cher-item/vinon>)

Horaires d'ouverture d'hiver :

☎ : 02 48 79 25 71

- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 13h30 à 17h30
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 14h00 à 18h00
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Horaires d'ouverture d'été :

Collecte des ordures ménagères & des bacs de tri sélectif :

Mardi matin tous les 15 jours en hiver et toutes les semaines en été (selon le calendrier de ramassage)

### Numéros utiles

Cabinet médical :

- Infirmières
- Ostéopathe : Solène MECHIN
- Podologue : Romane MILLOT
- Sage-femme : Aurélie GRANJON
- Educatrice spécialisée et sophrologue : Claire CAILLERET
- Massages bien-être : Coralie CHIGOT

☎ : 06 08 70 67 46

☎ : 06 75 45 56 67

☎ : 02 48 78 00 00

☎ : 06 32 55 12 65

☎ : 07 89 88 56 24

☎ : 06 31 92 29 42

Protection Maternelle & Infantile (PMI) :  
Anaëlle ANDRIEUX

☎ : 02 18 87 28 49

Assistantes maternelles :

- Mme GODELU Delphine
- Mme HAVOT Emmanuelle

☎ : 06 83 43 57 94

☎ : 02 48 79 27 57  
ou 09 53 96 14 64

